



AUTORISATION PARENTALE POUR LA PRATIQUE SPORTIVE (rev. 2024)

Ce justificatif est à compléter et renvoyer signé et scanné sur le site d'inscription de l'événement. Si vous n'avez pas de scanner, peut-être pouvez-vous le prendre en photo avec un smartphone pour le charger ensuite.

Directive depuis le 12 mai 2021 : la pratique sportive des mineurs est dorénavant soumise à un questionnaire médical disponible sur le lien (sauf sports particuliers) :

<https://www.traildupastel.com/wp-content/uploads/sites/217/2024/07/questionnaire-de-sante-inscription-des-mineurs-trail-du-pastel-2024.pdf> .

Il faudra justifier par un questionnaire totalement négatif ou, à défaut, un certificat médical.

Je, soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal) :

.....
.....

Demeurant à (adresse complète) :

.....
.....
.....

Numéros de téléphone (en cas d'urgence) :

Nom et prénom de l'enfant :

.....

Né le (date et lieu de naissance) :

.....

Demeurant à (adresse complète) :

.....
.....
.....

Après avoir pris connaissance du règlement autorise mon enfant à participer au :

- 12km – « Lou Pastelou » du samedi 30 novembre (âge minimum 16 ans)
- 12km – « Marche Nordique » du samedi 30 novembre (âge minimum 16 ans)

L'attestation liée au questionnaire de santé pour la pratique sportive des mineurs est demandée dans un document à part. Il faudra charger l'attestation (en cas de réponses toutes négatives) ou un certificat médical sinon.

Fait à :

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »